

**COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU
DISTRICT DE KENT**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

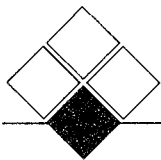
Exercice terminé le 31 décembre 2006

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU DISTRICT DE KENT

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Revenus et dépenses	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6



LEBLANC NADEAU BUJOLD

comptables agréés

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux commissaires de la
Commission d'Aménagement du District de Kent

Nous avons vérifié le bilan de la COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU DISTRICT DE KENT au 31 décembre 2006 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la commission au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick.

LeBlanc Nadeau Bujold
Comptables agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 27 avril 2007

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU DISTRICT DE KENT

REVENUS ET DÉPENSES

Exercice terminé le 31 décembre

2006

2005

REVENUS

Ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux

Opération	324 187 \$	307 660 \$
Traduction	-	5 040
Apports des municipalités	123 182	114 709
Frais d'administration - dérogations et autres	7 692	9 067
Permis	40 723	42 617
Revenus d'intérêts	3 427	2 047
Revenus de location	-	50
Surplus du deuxième exercice précédent	50 541	55 230

549 752

536 420

DÉPENSES

Salaires	318 543	307 711
Charges sociales	40 181	38 748
Assurances	4 992	4 998
Congrès et séminaires	704	293
Entretien et réparations - équipement	1 344	1 815
Formation	3 534	3 810
Fournitures de bureau et papeterie	9 553	9 676
Frais de poste	1 677	1 748
Frais de voyages	29 641	30 005
Frais de voyages et de réunions - commissaires	23 183	23 273
Intérêts et frais bancaires	1 282	894
Loyer	22 218	22 807
Publicité et promotion	7 131	9 441
Services professionnels	2 495	1 763
Sous-traitance	13 446	34 049
Télécommunications	9 039	9 051
Traduction	4 512	5 040
Contribution au surplus investis en immobilisations - additions aux immobilisations	2 473	5 600

495 948

510 722

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

53 804 \$

25 698 \$

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU DISTRICT DE KENT

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 décembre

2006

2005

	Affectés	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	51 358 \$	104 285 \$	73 235 \$	228 878 \$	252 810 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	53 804	53 804	25 698
Moins : transfert du surplus du deuxième exercice précédent	-	-	(50 541)	(50 541)	(55 230)
Plus : transfert aux réserves (note 6)	18 000	-	(18 000)	-	-
Plus : achat d'immobilisations	-	2 473	-	2 473	5 600
Moins: coût des immobilisations radiées	-	(8 515)	-	(8 515)	-
SOLDE À LA FIN	69 358 \$	98 243 \$	58 498 \$	226 099 \$	228 878 \$

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU DISTRICT DE KENT

BILAN

31 décembre

2006

2005

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	77 664 \$	6 050 \$
Dépôts à terme, variant entre 2.70 % et 3.00 %	121 433	121 410
Débiteurs (note 3)	8 108	10 282
Frais reportés au prochain exercice	2 170	2 366

209 375

140 108

IMMOBILISATIONS

Meubles et équipements	98 243	104 285
------------------------	--------	---------

307 618 \$

244 393 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 5)	14 179 \$	15 515 \$
Produits reportés	67 340	-

81 519

15 515

ACTIFS NETS

Investis en immobilisations	98 243	104 285
Non affectés	58 498	73 235
Affectés en vertu d'affectations internes (note 6)	69 358	51 358

226 099

228 878

307 618 \$

244 393 \$

ENGAGEMENT (note 7)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU DISTRICT DE KENT

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

2006

2005

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent des revenus sur les dépenses

53 804 \$

25 698 \$

Éléments sans effet sur la trésorerie :

Surplus de la deuxième année précédente

(50 541)

(55 230)

3 263

(29 532)

Variation nette des éléments hors caisse du
fonds de roulement :

Débiteurs

2 174

(1 967)

Créditeurs

(1 336)

(8 841)

Autres éléments

67 536

-

71 637

(40 340)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

71 637

(40 340)

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT

127 460

167 800

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN

199 097 \$

127 460 \$

Les espèces et quasi-espèces de la société se composent des
éléments suivants :

Encaisse

77 664 \$

6 050 \$

Dépôts à terme

121 433

121 410

199 097 \$

127 460 \$

Les flux de trésorerie reliés à l'exploitation incluent les éléments
suivants :

Intérêts reçus

3 031 \$

1 941 \$

Intérêts versés

1 282 \$

894 \$

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU DISTRICT DE KENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2006

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission d'aménagement du District de Kent est une commission d'urbanisme qui a comme mandat de conseiller et aider ses partenaires dans la préparation des plans et arrêtés municipaux, des plans et règlements ruraux et d'étudier les dérogations et ajustements aux arrêtés pour le district de Kent. La Commission d'aménagement du District de Kent est constituée en vertu de la loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisme sans but lucratif et, de ce fait, est exemptée de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)(l) de la loi sur les impôts.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Excédent des exercices antérieurs

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits de fonctionnement soient absorbés par le budget de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. La politique de la Commission est d'absorber l'excédent/déficit du deuxième exercice précédent dans l'exercice courant.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. La Commission a adopté la politique de ne pas amortir les immobilisations.

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU DISTRICT DE KENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2006

3. DÉBITEURS	2006	2005
Comptes clients	1 831 \$	459 \$
Taxe de vente à recevoir	4 997	9 408
Autre débiteur	469	-
Intérêts courus	811	415
	8 108 \$	10 282 \$

4. EMPRUNT BANCAIRE

La commission dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 5 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement.

5. CRÉDITEURS	2006	2005
Fournisseurs	12 254 \$	13 390 \$
Retenues à la source, taxes et contributions	-	275
Frais courus	1 925	1 850
	14 179 \$	15 515 \$

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU DISTRICT DE KENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2006

6. AFFECTATIONS GREVANT LES ACTIFS NETS	2006	2005
Les commissaires ont affecté les fonds suivants;		
Réserve de frais légaux	39 000 \$	36 000 \$
Réserve de déménagement	15 000	-
Reserve de dépenses diverses	15 358	15 358
	69 358 \$	51 358 \$

La province se réserve le droit d'approuver l'utilisation de ces fonds.

Au cours de l'exercice, la commission a affecté 3 000 \$ à la réserve de frais légaux afin de mettre à jour les contributions annuelles approuvées. De plus, les commissaires ont approuvés un transfert de 15 000 \$ à la réserve de déménagement.

7. ENGAGEMENT

La commission s'est engagée par baux jusqu'en 2008 pour la location d'espaces. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 23 912 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2007-13 043 \$
2008-10 869 \$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

À l'exception des dépôts à terme, la juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des dépôts à terme est assez près de leur valeur comptable étant donné qu'ils portent intérêts à des taux qui sont près des taux du marché.